



## Chargé (e) de mission SCoT du Pays de Rennes

Temps de travail : Complet 39 heures / semaine avec 23 jours RTT annuels

Poste à pourvoir à partir du 15 juin 2026

Date limite de candidatures : 30 avril 2026

Lieu de travail : Rennes (35)

Grade : Ingénieur territorial ou Attaché territorial

Métier : Chargé (e) de mission SCoT

### Contexte

*Le Pays de Rennes compte 560 000 habitants (2021), il est constitué de 76 communes et fédère 4 EPCI : Rennes Métropole, Val d'Ille Aubigné, Pays de Châteaugiron Communauté et Liffré Cormier Communauté.*

*Le Syndicat Mixte du Pays de Rennes a pour objet :*

- l'élaboration, la révision, la modification ou toute autre procédure d'évolution du Schéma de Cohérence Territoriale et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Rennes,*
- toute activité d'études, d'animation, de coordination ou de gestion nécessaires à la mise en oeuvre du projet d'aménagement et de développement du Pays,*
- la contractualisation avec l'Europe, l'État, le Conseil Régional de Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine, et le cas échéant avec d'autres partenaires, dans le cadre du Contrat de Partenariat et d'autres conventions visant au développement du Pays de Rennes,*
- l'appui, le conseil et l'assistance à ses membres, aux communes et partenaires en matière d'aménagement et développement durable du territoire et de développement touristique.*

Afin de s'adapter au nouveau cadre réglementaire et législatif ainsi qu'aux nouveaux enjeux de l'aménagement, le SCoT évolue régulièrement. Au cours des dernières années, il a été ainsi l'objet de plusieurs modifications, dont une modification simplifiée qui visait à intégrer les dispositions du SRADDET en matière de sobriété foncière (trajectoire ZAN). Afin de prendre en compte tous les autres enjeux (changement climatique, résilience des territoires, limitation des ressources, évolution des modes de vie, défi démographique...), le SCoT est actuellement en révision (SCoT arrêté le 14/10/2025).

### Missions

- Piloter et animer les évolutions du SCoT à travers des procédures de modification ou de révision
- Suivre les orientations politiques définies par le Syndicat Mixte et notamment la mise en oeuvre du SCoT dans ses différentes dimensions, suivi et contrôle de la



compatibilité documents d'urbanisme (PLUi, PLU...) ou documents thématiques (PLH...)

- Mettre en oeuvre le programme d'actions
- Piloter et coordonner des études prospectives et/ou thématiques, passation de marchés publics
- Assurer l'interface avec l'Agence d'Urbanisme dans le cadre des évolutions du SCoT et de son suivi
- Conseiller les élus/techniciens, organiser des temps d'échanges politiques/techniques (cotech, commissions, groupes-projets...) et préparation, animation des instances (Bureau Syndical, Comité Syndical)
- Organiser la concertation publique (enquête publique ou mise à disposition du public dans le cadre des évolutions du SCoT) et mettre en place les outils de communication
- Suivi et contribution aux documents « supérieurs » au SCoT et démarches (SRADDET, Conférence Régionale de Gouvernance du ZAN ...)
- Développer et animer des partenariats notamment avec les services de l'État, les SCoT voisins (InterSCoT), la Région, les partenaires du Programme d'Actions...
- Encadrer des ateliers étudiants / stagiaires dans le cadre d'une collaboration régulière avec l'Université Rennes 2 ;
- Assurer une veille thématique, juridique et réglementaire, anticiper les évolutions selon le cadre législatif

## **Profil recherché**

### Compétences attendues

De formation supérieure en aménagement du territoire, urbanisme et ayant déjà une première expérience significative dans le domaine des SCoT/ de la planification :

- Connaissance du territoire, de ses acteurs et de ses enjeux
- Expertise indispensable et connaissance pointue et actualisée des documents et outils de planification aux différentes échelles
- Appréhension du fonctionnement des collectivités territoriales, connaissances administratives et juridiques
- Connaissances des politiques nationales et régionales de sobriété foncière (Loi Climat et Résilience, ZAN, SRADDET...)
- Connaissance des outils d'évaluation des politiques publiques
- Connaissance des enjeux de la biodiversité et des outils du territoire déployés pour la préserver
- Maîtrise des outils bureautiques et cartographiques (QGIS notamment)
- Maîtrise des outils de visio conférence (Teams, Zoom, Adobe Connect...).

### Qualités souhaitées

- Esprit d'analyse et de synthèse et qualités rédactionnelles (des qualités graphiques seraient un plus)
- Rigueur, méthode, capacité de gestion et suivi des procédures
- Dynamisme, réactivité, créativité, force de proposition
- Aptitudes à l'animation de réunions, à la concertation



- Capacité d'écoute, de négociation, de pédagogie
- Capacité à conduire des projets complexes fédérant de nombreux acteurs et partenaires,
- Aptitude au travail en équipe et de manière transversale, en réseau
- Autonomie et polyvalence
- Sens du service public et de l'intérêt général

**Rémunération et prestations sociales**

- Titulaire ou contractuel en référence aux grilles de rémunération statutaire
- Régime indemnitaire
- Participation de l'employeur à la prévoyance santé et à la mutuelle
- CNAS
- Forfait mobilité durable

**Télétravail**

- Possibilité de télétravail selon le règlement de la collectivité

**Contraintes du poste**

- Réunions ponctuelles en soirée
- Nécessité de déplacements réguliers

Contact et informations complémentaires : Laëtitia LANGLET, Directrice du Pays de Rennes au 02 99 86 19 86

Candidatures à adresser avant le jeudi 30 avril 2026 à :  
Monsieur Le Président du Syndicat Mixte du Pays de Rennes  
10 rue de la Sauvaie  
35 000 Rennes

Par mail : [contact@paysderennes.fr](mailto:contact@paysderennes.fr)